

Braccio, Nadia

De: Robert [robert.longpre@videotron.ca]
Envoyé: 9 avril 2014 12:47
À: Greffe
Objet: Dossier R-3854-2013 ph.2 re: compteur intelligent.

À qui de droit,

Je suis un citoyen de la Rive-Nord. **Je vous écris aujourd'hui en désespoir de cause face à l'attitude désinvolte voire impudente d'Hydro-Québec relativement à l'installation «obligée» d'un compteur «intelligent».**

Vous, les PORTE-PAROLE de la Régie de l'énergie, représentez dorénavant mon seul recours face à cet arrogant géant et l'unique dépositaire de la distribution de l'énergie électrique au Québec.

Malgré mon refus formel d'installation d'un compteur «intelligent», il faut comprendre que les pressions psychologiques et économiques d'H-Q me forcent à «choisir» l'installation d'un compteur «intelligent». Je tiens à ce que vous corrigiez les injustices flagrantes dans ce dossier.

Aucun argument n'est valable aux yeux d'Hydro-Québec, sinon d'avoir «l'intelligence» de plier ou de payer des frais sans qu'aucune alternative ne soit acceptée (auto-relève... ou autres).

Le droit de retrait proposé n'en est pas vraiment un. C'est un choix forcé et dicté, une contrainte obligeant tous les opposants à se plier aux vellétés d'Hydro-Québec, point à la ligne.

D'ailleurs, le service à la clientèle est très clair à cet égard. L'idée sous-jacente est de punir les récalcitrants pour qu'il rentre dans le rang. Ici, tout le monde joue bien son rôle.

Une telle manière d'agir est indigne d'une institution publique et je souhaite que vous, les représentants de la Régie, me(nous) défendiez devant un tel mépris.

NOTA BENE:

1. Dans une lettre explicite et recommandée, j'ai écrit (23 décembre 2013) au président d'Hydro-Québec distribution lui soulignant mon refus d'installation d'un compteur émetteur de radio- fréquence (CÉR-F) en précisant mon désaccord à des frais d'installation ou autres frais additionnels. (en dépit d'une invitation, je n'ai reçu aucun accusé de réception).

2. Malgré cette lettre, j'ai dû appeler à deux reprises le service à la clientèle pour redonner avis de mon refus d'installation (les 06 et 11 février 2014). Après qu'on m'eut installé un compteur numérique (le 19 mars 2014), un installateur de «GEMINI» venait à la maison le 03 avril 2014 avec l'intention d'installer un compteur intelligent; heureusement que j'étais présent ce jour là sinon... . C'était apparemment une erreur!

3. J'ai communiqué à trois(3) reprises avec le service à la clientèle d'H-Q; à chaque fois, j'ai précisé que je voulais que l'on note mon refus de payer des frais d'installation et autres frais additionnels. On accueillait bienveillamment ce refus en m'indiquant toutefois que je serais forcé d'acquitter ces frais de toute façon (par volonté de la Régie de l'énergie) mais qu'ils noteront ma «résistance» au dossier.

4. Au cours de mes appels, le service à la clientèle m'a informé **de ne rien modifier au compteur parce qu'il appartient à H-Q (ce qui n'était pas mon intention)**. On m'informe aussi que le compteur numérique (non-intelligent) oblige dorénavant H-Q à ce qu'on relève la lecture via un préposé et que cela occasionne des coûts supplémentaires (comme avant dans le fond).

Pour la suite des choses, AUJOURD'HUI même, je recevais ma facture d'électricité. On m'a facturé dans mon état de compte les frais d'installation du compteur (137\$) et des frais mensuels de relève (17.00\$).

POURQUOI JE DEVRAIS PAYER POUR UN COMPTEUR QUI NE M'APPARTIENT PAS? Pourquoi l'installation d'un compteur «intelligent» ne coûte rien lui?

D'autre part, j'ai proposé au service à la clientèle de faire moi-même l'auto-relève du compteur comme on a toujours pu le faire auparavant c'est «niet». **POURQUOI L'OPTION DE FAIRE L'AUTO-RELÈVE N'EST PLUS POSSIBLE (?), SINON POUR FORCER DES FRAIS PUNITIFS QUI OBLIGENT, ENCORE UNE FOIS, DE «RENTREZ DANS LES RANGS»!**

Mesdames, Messieurs de la Régie de l'énergie, je souhaite que vous soyez mes procureurs devant cette énorme et puissante machine qui m'impose des choix qui me font craindre pour ma santé (n'est-ce pas légitime et défendable?). JE SOUHAITE ÊTRE RESPECTÉ DANS MES CHOIX SANS EN PAYER LE PRIX EN PLUS DES RISQUES.

Je vous remercie à l'avance de rétablir la justice et vous prie de recevoir mes salutations respectueuses.

Veillez accuser réception de la présente.

Robert Longpré
393 Point-du-jour sud
L'Assomption, Qc J5W 1H5